

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-
AGRICOLES, DE LA MECANISATION ET DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET NEER-TAMBA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2022-001M/MARAH/SG/PROJET NEER-TAMBA du
03/02/2022*

*Evaluation indépendante du projet NEER-TAMBA sur les modalités de partenariat avec les
Organisations de Producteurs à tous les niveaux dans la mise en œuvre du projet*

Financement : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013

Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2022 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *évaluation indépendante du projet NEER-TAMBA sur les modalités de partenariat avec les Organisations de Producteurs à tous les niveaux dans la mise en œuvre du projet.*
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **l'exploitation de toute documentation à même de contribuer à une bonne réalisation de la prestation ; proposition d'outils spécifiques à chaque niveau d'acteur pour mesurer le niveau de performance et les effets du partenariat avec les OP et un échantillonnage des acteurs à enquêter ; collecte, traitement et analyse des données en lien avec l'objet de l'étude ...**
4. Critères d'évaluation. Le **PROJET NEER-TAMBA** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un niveau BAC + 4 en développement rural ou en économie, ou en sociologie ou en socio-économie

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

ou en agronomie ou en agroéconomie ou dans un domaine similaire, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;

- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études sur l'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat et/ou dans la conduite d'études d'évaluation en général;
 - **Critère principal** : conduite des études sur l'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat ;
 - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études d'évaluation en général.
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.
7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
 - le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
 - le diplôme légalisé ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **mardi 15 février 2022 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org .

Ouagadougou, le 03 février 2022

le Coordonnateur

Koudrègma ZONGO
Officier de l'Ordre National

Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence

[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence]

11. Détail des tâches exécutées

[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]

<p><i>professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	
---	--

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____
[Signature du consultant] *Jour/mois/année*

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques comme suit :
 - o **Critère principal** : conduite des études sur l'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat
 - o **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études d'évaluation en général.

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [**Nom du soumissionnaire**] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ **Date:** _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES DE
LA MECANISATION, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE
DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD, CENTRE-NORD ET EST
"PROJET NEER-TAMBA"
15 BP 233 Ouagadougou 15

Tél: : 63 82 00 00/ 78 05 24 42

Site web: www.neertamba.org

**TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR UNE EVALUATION
INDEPENDANTE DU PROJET NEER-TAMBA SUR LES
MODALITES DE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS
DE PRODUCTEURS A TOUS LES NIVEAUX DANS LA MISE EN
ŒUVRE DU PROJET**

Activité 4.2.58. du PTBA 2022 et SC- SC-34 du PPM 2022



Février 2022



Investir dans les populations rurales

I. PRESENTATION DU PROJET NEER-TAMBA

Le Gouvernement du Burkina Faso (« GoBF ») et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont signé les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM) et de prêt I-DSF-895-BF en vue du financement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre -Nord et Est, dit Projet « Neer-Tamba ».

L'objectif général du Projet « Neer-Tamba » est l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées. Son objectif spécifique est d'appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable. Pour cela, le Projet intervient sur les trois axes suivants : (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques; (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir; (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

La zone du Projet est constituée des trois régions de l'Est, du Centre-Nord et du Nord. La région de l'Est compte cinq provinces (Gnagna, Gourma, Komondjari, Kompienga et Tapoa), 5 communes urbaines, 22 communes rurales. Celle du Centre-Nord compte trois provinces (Bam, Namentenga, Sanmatenga), 3 communes urbaines, 25 communes rurales. La région du Nord comprend 4 provinces (Loroum, Passoré, Yatenga, et Zondoma), 4 communes urbaines et 27 communes rurales. Ainsi, le projet devra intervenir sur les 12 provinces des trois régions soient un total de 86 communes et d'environ 2300 villages. La zone d'intervention fait partie de la partie la plus vulnérable du pays et couvre la zone d'intervention de précédents projets financés par le FIDA.

Les bénéficiaires du projet sont constitués des ménages des trois régions d'intervention. Ainsi, la population ciblée par le Projet (estimée à 190 000 ménages, soit environ 1 250 000 personnes) est constituée des ménages ruraux touchés par la pauvreté monétaire et par l'insécurité alimentaire, soit un peu plus de la moitié (53,4%) des ménages de la zone du Projet (46% pour le Nord, 38% pour le Centre-Nord et 31% pour l'Est).

Dans le but de mieux organiser l'intervention du projet sur le terrain, le projet Neer-Tamba est structuré en quatre composantes dont la composante Gestion, administration et suivi-évaluation et les trois composantes techniques suivantes :

- Composante I : Petits aménagements fonciers villageois : Cette composante vise à améliorer la résilience des ménages/exploitations familiales face aux aléas climatiques mais aussi à contribuer à créer ou renforcer leur autonomie financière. Cette composante comprend :
 - un volet aménagement et
 - un volet foncier et ciblage.

Les cibles majeures attendues sont les suivantes :

- 6484 ha de bas-fonds sont mis en culture ;
- 496 ha de terres sont cultivés en maraîchage ;

- 32 000 ha de terres (superficies additionnelles) sont récupérés et les femmes et les jeunes ont un accès à la terre plus durable.
- Composante II : Intensification des petites exploitations et valorisation de leurs productions : L'objectif de la composante est de contribuer à la mise en valeur des aménagements fonciers, mais aussi et plus largement à l'intensification, la diversification et la valorisation des productions agro-sylvo-pastorales des populations cibles. Elle est structurée autour de trois sous-composantes :
 - Le renforcement de l'offre de services d'appui-conseil ;
 - L'appui aux initiatives locales de développement de la production agricole, de l'élevage ou de valorisation des ressources naturelles ;
 - La création d'un Fonds d'investissement pour micro-projets respectueux de l'environnement ou promoteurs de l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les cibles majeures attendues sont les suivantes :

- 64 000 personnes accèdent à l'appui-conseil ;
- le Fonds d'Appui et le Fonds d'Investissement contribuent à 3 736 micro-projets ;
- la production annuelle est de 8 000 tonnes de sorgho, 25 000 tonnes de riz et 16 000 tonnes de produits maraîchers.
- Composante III : Structuration des acteurs et leur mise en réseaux : Cette composante a pour objectif de renforcer les capacités des populations cibles, des organisations rurales et des élus locaux ainsi que celui des cadres multi-acteurs et d'apporter un appui institutionnel aux Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et aux Directions Régionales (DR). Elle comprend quatre sous-composantes :
 - le renforcement des capacités des populations cibles, des organisations rurales et des élus locaux ;
 - l'appui institutionnel aux chambres régionales d'agriculture (CRA) ;
 - l'appui institutionnel aux Directions Régionales (DR) ;
 - le renforcement des capacités des cadres multi-acteurs (national et régional).

Les cibles majeures attendues sont les suivantes :

- 29 000 personnes auront accès à une alphabétisation fonctionnelle,
- 15 000 personnes auront accès au programme IEC ;
- les organisations rurales/conseils villageois de développement sont appuyées à la demande ;
- les 03 CRA seront renforcées dans les domaines opérationnels, administratifs et financiers ;
- les 09 DR seront renforcées pour assumer leurs fonctions régaliennes.

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée en novembre 2014 entre le Ministère en charge de l'Agriculture et le Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture (BN/CRA), actuelle Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) pour une mise en œuvre partielle de certaines activités des Composantes II et III par les CRA.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet de Gestion Participative des Ressources Naturelles et de développement Rural du Nord, du Centre-Nord et de l'Est (Projet Neer-Tamba) s'inscrit dans la dynamique de recherche d'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées afin de parvenir à un développement local harmonieux.

Conformément à la stratégie d'intervention du Projet fondée sur le « faire-faire », la mise en œuvre s'est effectuée à travers différents types de partenariat conclus avec les partenaires associatifs, privés et publics depuis le démarrage en 2014. Parmi ces partenaires, on peut citer les Organisations de Producteurs (OP) dont la mission est la défense des intérêts de leurs membres auprès des pouvoirs publics et des tiers, la fourniture de biens et de services et la réalisation d'activités économiques au profit de leurs membres. Elles constituent l'interface entre l'Etat et les autres acteurs du secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Neer-Tamba, deux types de partenariat ont été signés avec des OP régionales et locales sur l'ensemble des trois composantes techniques à travers les Chambres d'Agricultures. Il s'agit de : i) l'intégration des OP aux composantes techniques en tant que bénéficiaires directs des activités d'aménagements et infrastructures, d'appui conseil, de renforcement des capacités et d'accès aux intrants et autres facteurs de production, d'appui à l'élaboration et au financement de leurs plans de développement ou plan d'affaire et ii) leur participation en tant que partenaire de mise en œuvre.

Les acquis majeurs du partenariat avec les OP dans les trois régions d'intervention du Projet Neer-Tamba par composante technique depuis le démarrage du Projet sont les suivantes :

- Au titre de la composante I : le partenariat avec les OP au niveau des aménagements hydro-agricoles (bas-fonds et périmètres maraîchers) et des techniques de Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS) ont permis d'obtenir les résultats suivants : 7451 ha de bas-fonds sont aménagés et cultivés en riz, 223 ha de périmètres maraîchers sont aménagés et cultivés en produits maraîchers (oignons, tomate et pomme de terre), 41 139 ha de hautes terres sont récupérés et cultivés en sorgho, mil et niébé). Le partenariat avec la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) sur l'ingénierie sociale du volet FEM a contribué à la mise à l'échelle des pratiques agricoles résilientes au changement climatique. Au titre de la composante II : Dans le cadre de l'appui conseil via les appels à propositions, deux conventions de partenariat ont été signées entre la CRA du Centre-Nord et l'union départementale des groupements de producteurs maraîchers de Korsimoro (UGPMK) pour la diffusion des référentiels technico-économiques de la production de l'oignon puis entre la CRA du Centre-Nord et l'Union Provinciale des Producteurs de Sésame du Sanmatenga (UPPS) pour la vulgarisation de la variété de semences certifiée de sésame S42. Aussi, des conventions de co-financement ont été signées entre l'Ordonnateur du Fonds d'Appui/Fonds d'Investissement et des OP dont les micro-projets/plans d'affaires et Plans de Développement d'Entreprises ont été approuvés et reçu les Avis de Non objection du FIDA pour leur financement. Ainsi, 2 685 promoteurs individuels et collectifs de micro-projets et 418 promoteurs de PDE ont été financés.
- Au titre de la composante III : dans le cadre du renforcement des capacités des populations cibles bénéficiaires des aménagements, des MP/PA/PDE, 55 conventions ont été signées entre les trois CRA et des opérateurs en alphabétisation pour l'organisation et l'animation de 586 Centres de Formule Enchaînée (CFE) ont permis entre autres d'alphabétiser 17703 personnes dont 15646 femmes (88%). Aussi, six (6) ont été signées entre les trois CRA et des opérateurs pour la mise en place et la gestion de douze (12) bibliothèques ambulantes. Aussi, dans le cadre de l'appui

aux organisations rurales, des conventions de co-financement ont été signées entre les CRA, le Projet et des OP et des Faïtières d'OP/OPF et ont permis l'élaboration de 416 plans de développement/plans d'actions et de soutenir 71 organisations rurales pour des actions de renforcement de capacités logistiques, techniques et organisationnelles. Par ailleurs, 12 magasins de stockage de riz, 13 conserveries d'oignons ont été construits au profit d'organisations en vue de contribuer à la réduction des pertes post-récolte des produits agricoles.

Au regard des résultats atteints, il ressort que la dynamique partenariale développée par le Projet et des partenaires de mise en œuvre (CRA) avec les OP a permis un renforcement de la collaboration entre les CRA, les STD, les collectivités décentralisées et les organisations à la base (CVD, OP) à travers des cadres d'échange et de concertation dans la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités du Projet.

La stratégie du Projet de privilégier les OP faitières bien implantées dans les régions est une force, en particulier comme stratégie de résilience au contexte d'insécurité.

En outre, l'implication des organisations faitières de producteurs dans le désengagement du Projet, en relation avec les CRA, pourrait contribuer à renforcer la durabilité et le potentiel de mise à échelle d'actions menées par le Projet en i) assurant l'arrimage national des organisations intermédiaires et de base, (ii) faisant bénéficier des expériences et des services des faitières aux organisations bénéficiaires du Projet et (iii) utilisant leur capacité de réseautage national et international pour valoriser les acquis et les bonnes pratiques du Projet.

La mission conjointe de supervision du Projet Neer-Tamba par le FIDA et le Gouvernement du Burkina Faso qui s'est déroulée du 05 au 23 octobre 2020 a montré que la valorisation par le Projet du savoir-faire des OP faitières régionales reconnue (FNGN, UPPS UGPMK, l'Union régionales des producteurs semenciers, les opérateurs en alphabétisation, les opérateurs « biblio-moto », etc.) a donné des résultats positifs en terme de renforcement des compétences et des réseaux d'animateurs internes aux OPF pour mettre en œuvre des actions de développement.

En revanche, une limite de l'approche des CRA est de n'avoir pas contractualiser davantage avec des ONG/Bureaux. L'expérience montre pourtant que de nombreuses fonctions/compétences existent déjà au sein des OP faitières régionales et nationales qu'il conviendrait de renforcer dans un souci de pérennisation du capital humain généré.

C'est dans cette logique que la mission de supervision d'octobre 2020 a recommandé de réaliser une évaluation indépendante du Neer-Tamba sur les modalités de partenariat avec les OP à tous les niveaux dans la mise en œuvre du Projet.

C'est à ce titre que les présents TDR ont été élaborés pour servir de cadre au recrutement d'un consultant individuel pour une évaluation indépendante du Neer-Tamba sur les modalités de partenariat avec les OP à tous les niveaux dans la mise en œuvre du Projet.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION

3.1 Objectif global

L'objectif global de la présente étude est d'évaluer de façon indépendante les modalités de partenariat de Neer-Tamba avec les OP à tous les niveaux dans la mise en œuvre du Projet.

3.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de/d' :

- Identifier les OP faitières nationales et régionales impliquées dans les domaines d'intervention du Projet ;
- caractériser les catégories de partenariat conclues avec les OP;
- décrire chaque catégorie de partenariat avec les OP ;
- identifier les forces/faiblesses de chaque catégorie de partenariat ;
- analyser la performance de chaque catégorie de partenariat avec les OP sur les angles de la durabilité, la répliquabilité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience ;
- décrire les leçons apprises de chaque catégorie de partenariat avec les OP ;
- formuler des recommandations pour une amélioration de futurs partenariats avec des OP.

3.3 Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- les OP faitières nationales et régionales impliquées dans les domaines d'intervention du Projet sont identifiées ;
- les catégories de partenariat conclues avec les OP sont caractérisées au regard de leurs moyens d'existence ;
- chaque catégorie de partenariat avec les OP est décrite;
- les forces/faiblesses de chaque catégorie de partenariat avec les OP sont identifiées ;
- la performance de chaque catégorie de partenariat avec les OP est analysée sur les angles de la durabilité, la répliquabilité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience ;
- les leçons apprises de chaque catégorie de partenariat avec les OP sont décrites ;
- des recommandations sont formulées pour une amélioration de futurs partenariats avec des OP.

IV. TACHES DU CONSULTANT

Les principales tâches non exhaustives à réaliser par le consultant individuel sont les suivantes marquées par des points d'arrêt tenant lieu de validation :

- animer la rencontre de cadrage avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) : elle serait l'occasion de mieux préciser les attentes du commanditaire mais aussi de recueillir les besoins de l'attributaire en matière de documentation, de facilitation de la prestation, etc. ;
- exploiter toute documentation à même de contribuer à une bonne réalisation de la prestation : Document de Conception du Projet, divers rapports d'études et manuels de mise en œuvre des activités, conventions, protocoles et contrats de partenariat, fiche capitalisation, etc. ;
- proposer des outils spécifiques à chaque niveau d'acteur pour mesurer le niveau de performance et les effets du partenariat avec les OP et un échantillonnage des acteurs à enquêter ;
- collecter, traiter et analyser les données en lien avec l'objet de l'étude ;
- réaliser des entretiens avec tout acteur à même de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'étude ;
- élaborer les versions provisoire et définitive du rapport d'étude ;

- animer l'atelier de validation du rapport d'étude.

Pour réaliser le travail ci-dessus présenté, le consultant individuel soumettra une proposition technique qui mettra en exergue la démarche méthodologique pour réaliser la prestation. Aussi, proposera-t-il un plan de travail et une organisation. Enfin, il soumettra une proposition financière récapitulant les honoraires et les frais remboursables (frais de mission, coûts de transport et frais de rapportage) inhérents à l'accomplissement de sa prestation.

V. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT INDIVIDUEL

Le profil du consultant répondra au mieux aux caractéristiques suivantes :

- avoir au moins un niveau BAC + 4 en développement rural ou en économie, ou en sociologie ou en socio-économie ou en agronomie ou en agroéconomie ou dans un domaine similaire ;
- avoir au moins cinq (05) années d'expérience générale ;
- disposer d'au moins une (01) expérience spécifique dans la réalisation d'études d'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat et/ou dans la réalisation d'études d'évaluation en général (joindre obligatoirement pour chaque expérience spécifique, des copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que celles des attestations de bonne fin).

VI. CALENDRIER DE TRAVAIL PREVISIONNEL

Le consultant individuel proposera un calendrier prévisionnel de travail en tenant compte de la durée maximale de la prestation qui est de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **quarante-cinq(45) hommes/jour** y compris celui d'un consultant assistant s'il y'a lieu. Le démarrage des prestations est prévu en début mars 2022 et la version définitive du rapport souhaitée pour fin avril 2022.

VII. PRODUITS À FOURNIR

Le consultant déposera auprès de l'UGP :

- les documents suivants :
 - un calendrier de travail mis à jour pour l'atelier de cadrage ;
 - la conception de l'enquête décrivant la stratégie d'échantillonnage, les instruments de collecte de données et la méthodologie de saisie de données ;
 - le questionnaire final incluant le format électronique ;
 - la liste des acteurs à interviewer et la liste des cibles enquêtées.
- les livrables de l'étude que sont :
 - un rapport de démarrage avec une mise à jour de la méthodologie, le calendrier et l'organisation de l'étude dans les **dix (10) jours** calendaires après le démarrage ;
 - un rapport provisoire de l'étude en trois (03) exemplaires sur support papier plus un support numérique à la fin de la prestation au plus tard dans les **cinquante-trois (53) jours** calendaires après le démarrage de la mission. Des observations et amendements seront

transmis en vue de l'élaboration d'une version améliorée qui fera l'objet d'un atelier de validation;

- un rapport définitif de l'étude en trois (03) exemplaires sur support papier plus un support numérique, **sept (07) jours** calendaires après la tenue de l'atelier de validation

VIII. CRITERES DE SELECTION

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI), un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé en en développement rural, sociologie, socio-économie, agronomie et agroéconomie ou dans un profil similaire sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au regard de leurs expériences dans la conduite des études sur l'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat et/ou dans la conduite d'études d'évaluation en général.

Critère principal : conduite des études sur l'évaluation de performances, d'effets et impacts de partenariat ;

Critère subsidiaire (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études d'évaluation en général.

Le consultant le plus expérimenté sera retenu et sera invité à faire une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (**modèle disponible sur le site dans les tdr**)..

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « *manifestation d'intérêt pour une évaluation indépendante du projet NEER-TAMBA sur les modalités de partenariat avec les Organisations de Producteurs à tous les niveaux dans la mise en œuvre du projet* ».

X. LIEU DE TENUE DE L'ATELIER DE VALIDATION ET PARTICIPANTS

L'atelier de validation se tiendra à Ouagadougou et regroupera environs 50 participants.

NB : Nonobstant les honoraires du consultant individuel (et de son assistant, le cas échéant), **la proposition financière du consultant** prendra en compte ses perdiems, ainsi que les autres frais remboursables **excepté la location de la salle et la restauration des participants.**